ANRAS

LE Projet ASSOCIATIF

UNE EXIGENCE ÉTHIQUE
UN HÉRITAGE HUMANISTE

2013 - 2018

SYNTHÈSE RÉALISÉE À PARTIR DES TRAVAUX
HISTOIRE DES ETABLISSEMENTS,
LES VALEURS ET LES ENJEUX
DE L'ANRAS

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF :

UNE exigence ÉTHIQUE

Vous agissez à l'endroit où la société a mal : mal dans le corps, mal dans les esprits, mal dans la jeunesse. Vous êtes tellement engagés que le risque est pour vous d'avoir parfois un peu trop le nez dans le guidon. On se laisse dévorer par l'urgence du court terme ou par la routine de la gestion. Il arrive même, qu'à certain moment, nous ne sachions plus pourquoi nous sommes devenus des militants associatifs, tant nous sommes pris par le quotidien. Nous faisons fonctionner nos structures en oubliant certains jours le sens de nos responsabilités. Conséquence : nous devenons plus gestionnaires que des militants associatifs. Le déficit principal de notre société, au-delà même des déficiences de santé et des indigences de niveau de vie, c'est le déficit de sens. L'ensemble des parties prenantes de notre association (usagers, salariés, administrateurs, partenaires sociaux, directeurs) est concerné par la mise en œuvre du Projet Associatif. Celui-ci doit permettre le débat sur la vie en société et affirmer son engagement au sein de l'ANRAS.

Le Projet Associatif est primordialement politique.

Il doit être une invitation à penser aujourd'hui la solidarité et à mettre en marche une démocratie réellement active. Ne faut-il pas « penser avec le cœur » comme le dit si bien le philosophe Henri Pena Ruiz ?

Penser le Projet Associatif ce n'est pas seulement poser l'usager au centre de nos préoccupations, isolé, entouré de compétents ; on doit rechercher avec lui le bien commun.

L'engagement associatif est avant tout producteur de sens.

L'engagement associatif se réfère à une valeur : la générosité. Elle est sensible, c'est une valeur qui nous met en lien, qui pose le droit comme une insuffisance.

La générosité, c'est la bienveillance ; elle renvoie à une conscience d'obligation, nous nous sentons convoqués, une convocation pour le sort des autres ; c'est sortir de nous-mêmes, de nos intérêts, c'est le sentiment que le sort des autres nous fait violence, fait violence à notre indifférence.

Quand on voit des personnes condamnées à leur sort tragique, on pourrait céder au désespoir, perdre toute illusion sur l'humanité, en rester à un sentiment d'impuissance, à une prétention d'indifférence.

Alors, l'engagement associatif est un acte volontaire, une réplique.

« Agir c'est faire une pause au destin, on suspend l'ordre ou la force des choses » disait Paul Ricoeur.

Je m'engage, donc je décide d'interrompre quelque chose.

Agir c'est se libérer, agir c'est donner, agir c'est se dépasser sans cesse.

Un héritage humaniste,
UN PROJET POUR AUJOURD'HUI

Les établissements de l'ANRAS plongent leurs racines jusque dans le Moyen-Age, dans la tradition de sollicitude envers les plus faibles, longtemps inspirée par la seule religion, puis les établissements devenant laïques, par l'égalité des droits entre tous les hommes.

Nourrie de cette histoire, l'ANRAS a pour but « d'apporter à toute personne dont la situation physique ou matérielle, les difficultés psychologiques, intellectuelles, sociales ou familiales le rendent nécessaire, l'aide et les moyens contribuant à son bien-être, à la réalisation de toutes ses potentialités, au plein exercice de ses droits, de sa citoyenneté, son inclusion sociale, et plus généralement d'entreprendre toute action susceptible de concourir à ce but ou d'en faciliter la réalisation ».
L'ANRAS s'engage auprès des personnes en situation de fragilité au nom des valeurs forgées au cours de son histoire et des convictions actuelles de ses membres bénévoles et professionnels qui ont reformulé sa charte en 2012.

VALEURS VOTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2012

L'usager
EST UNE PERSONNE

«Nous défendons une vision de la personne humaine comme sujet libre, acteur de son histoire, responsable de ses choix, ayant droit au plein développement de ses potentialités et de ses projets, au respect de sa dignité, à la reconnaissance de sa différence.

Notre action
EST DOMINÉE PAR L'ÉTHIQUE

Afin de permettre à chaque personne de réaliser son projet de vie et le plein épanouissement de ses potentialités malgré les situations sociales, psychologiques ou physiques qui peuvent la fragiliser, nous nous engageons à l'accompagner et la soutenir dans toutes les dimensions de sa vie et dans le respect de son projet : protection, soin, éducation, enseignement, insertion sociale et professionnelle.

Notre engagement
EST SOCIAL

Afin d'offrir à chaque personne le meilleur accompagnement possible, nous cultivons les qualités de respect, d'accueil, de tolérance, d'empathie, de loyauté, d'humilité et de disponibilité. Nous perfectionnons en permanence nos compétences individuelles et collectives par la recherche en sciences humaines, la formation, les échanges interdisciplinaires, l'évaluation et l'innovation dans les pratiques. Notre organisation permet le dialogue et le débat sur les projets des établissements et de l'Association, les choix éthiques et pratiques.

Afin de garantir le plein exercice de la citoyenneté des personnes en situation de fragilité et leur accueil dans toutes les dimensions de la vie sociale, nous défendons une société laïque permettant à chacun d'être accueilli sans discrimination et dans le respect de sa liberté de conscience, solidaire envers les personnes les plus fragiles, soucieuse de l'égalité entre tous, luttant contre les mécanismes d'exclusion, tissant en permanence du lien social.
Pour défendre ces valeurs nous nous engageons dans la construction et la mise en œuvre des politiques sociales, et le partenariat local.»

Devant les mutations de la société post industrielle et ses conséquences sur la vie des personnes les plus vulnérables, ces engagements prennent la forme de défis actuels à relever.

La montée des droits des individus et des minorités ne peut être réservée aux personnes capables de se regrouper et d'exercer une pression sociale. Nous voulons non seulement garantir dans nos institutions mais soutenir dans l'environnement les droits des personnes en situation de handicap ou de difficulté, notamment par l'information, la participation à toute décision les concernant, la priorité donnée à l'inclusion dans leur communauté familiale, scolaire, de quartier, de travail. Nous adaptons nos modes d'accompagnement pour garantir ces droits : développement de services en milieu naturel, collaboration avec les familles, travail en réseau, … Nous appuyons aussi leur parole et leur image dans les instances de décision et les médias.

La transformation rapide et la mondialisation des modes et des lieux de production transforment la structure du travail, réduisent le nombre d'emplois à faible niveau de qualification, accroissent la précarité et la mobilité, accélèrent les rythmes d'adaptation aux postes de travail. Afin de rétablir l'égalité des chances d'accès à l'emploi pour les personnes les moins qualifiées, nous adaptons en permanence nos services de formation, de travail adapté et d'insertion, et nous recherchons des filières d'activités ou des niches d'emplois nouvelles, en relation avec les entreprises locales, ainsi que les modes d'insertion qui leur sont associés : logement, vie sociale,…

Les mutations de la vie sociale multiplient les modes de structures familiales et les modes de pensée et de vie possibles, au point de ne plus pouvoir asseoir une éducation sur des principes reconnus de tous. Afin de permettre aux jeunes accueillis dans nos établissements et services de trouver le cadre nécessaire à leur développement, nous mettons en place le référentiel associatif qui s'adosse sur le principe de la laïcité comme une des composantes majeures du modèle républicain français, en s'appuyant notamment sur l'article 1er de la Constitution du 4 octobre 1958 : « La France est une République indivisible, démocratique, laïque et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». La laïcité se doit de favoriser le **Vivre Ensemble** et le respect de toutes les consciences en distinguant les espaces publics et privés. Cela s'inscrit dans une démarche d'inspiration hegelienne où l'individu citoyen aliène volontairement une partie de sa liberté pour pouvoir vivre avec les autres (en renforçant de fait sa toute puissance dans la sphère publique) où des institutions sont à la fois solides et fermes sur leurs principes et aptes au dialogue avec d'autres cultures familiales et sociales.

Les classifications entre les administrations responsables du soin, de l'éducation, de l'enseignement ou de l'application de la loi ont été trop longtemps étanches au point de créer un effet de filière, et de destin, pour les jeunes étiquetés selon les cas malades, ou inadaptés, ou encore délinquants. Pour répondre aux besoins des jeunes actuels d'être accompagnés dans toutes les dimensions de leur vie nous favorisons des parcours institutionnels ou interinstitutionnels alliant le soin, l'éducation, l'enseignement, l'insertion sociale et le rapport à la loi.

Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et vivent de plus en plus longtemps, dans des situations de dépendance grandissante mais souhaitent que soit respecté jusqu'au bout leur projet de vie. Nous nous engageons auprès d'elles et de leurs aidants naturels pour leur garantir des services d'aide à domicile le plus longtemps possible, puis des services médicalisés adaptés à leur type de dépendance, et enfin le droit de choisir jusqu'au bout leur façon de vivre.

Notre organisation favorise l'incarnation de ces projets dans l'action quotidienne par les pratiques d'évaluation, de formation et de communication.

La gouvernance associative, tout en restant attentive à la rigueur administrative et budgétaire et aux contrôles internes, s'organise pour que ses décisions soient prises en référence à ce projet et des débats qu'il provoque entre toutes les parties prenantes. Elle s'engage à développer son influence et son réseau auprès de l'Etat, des collectivités et des partenaires, et également dans la société civile, du niveau local au niveau national, pour promouvoir l'égalité des chances et soutenir le projet de vie des personnes qu'elle accueille.

Des objectifs POUR LES ANNÉES 2013 à 2018

Axe politique :
RÉAFFIRMER
LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

■ Développer la cohésion sociale de tous les acteurs autour du nouveau projet associatif par la communication, la confiance et la participation

■ Redéfinir la place de chaque groupe d'acteurs dans les instances politiques et opérationnelles de l'Association : usagers et familles, salariés, société civile, administrations, entreprises, collectivités territoriales, directions des établissements.

■ Développer et formaliser les attributions des administrateurs en cohérence avec l'évolution de l'organisation

■ Renforcer les liens entre les références éthiques de l'Association, les projets techniques, la gestion des ressources humaines, le dialogue social : création d'un comité d'éthique, respect de la laïcité. Proposition de mise en place d'un observatoire ou d'une commission permanente sur la laïcité (cellule de veille) pouvant se saisir des interrogations ou suggestions émanant des salariés ou des membres de l'Association. Proposition d'inscription de la laïcité dans différents outils associatifs (livret d'accueil, règlement intérieur, contrat de séjour, ainsi que dans les contrats de travail (en respectant les limites posées par l'article L.120-2 du Code du Travail).

■ Etre une force de proposition, d'expertise, de représentation et de protection des usagers, reconnue par les administrations et partenaires

■ Se positionner sur chaque niveau territorial (nation, région, département, pays) comme acteur d'une réflexion partagée avec les pouvoirs publics, les collectivités et les partenaires, participant à l'élaboration de schémas, initiateur de projets, défendant les valeurs et les choix de l'Association et les projets de ses établissements et services. Réaliser une cartographie des instances et des partenaires au niveau des territoires (local, départemental, régional et national) et définir, sur le modèle participatif, les instances dans lesquelles nous devons être représentées.

■ Promouvoir l'image de l'ANRAS correspondant à ses réalisations et à son nouveau projet.

Axe technique :

FAVORISER
L'INNOVATION ET LES ÉCHANGES
DE COMPÉTENCES

■ Valoriser les expertises des établissements et développer les groupes d'échanges de compétences par filières et par territoires (transmission de savoirs professionnels, réflexion sur les nouvelles problématiques par groupes de personnes accueillies) reprenant les orientations proposées par les groupes thématiques : enfance et adolescence, adultes handicapés, personnes âgées.

■ Créer un comité de recherche et innovation assurant une fonction de réflexion et de veille technique, appuyé sur les groupes d'échanges de compétences.

■ Poursuivre la mise en place des droits des usagers et la diversification des modes d'accompagnement qu'ils impliquent. Garantir les droits et la place des familles et inventer avec eux de nouveaux modes de coopération.

■ Diversifier l'offre de services et favoriser les actions innovantes permettant de prendre en compte la demande d'accompagnement et d'insertion en milieu ordinaire.

■ Refonder la fonction institutionnelle et la prise en charge collective interpelées par les projets personnalisés et les dispositifs éclatés.

■ Développer des réseaux de partenariat local afin de faciliter les parcours des personnes accueillies dans les établissements.

■ Travailler en partenariat avec des établissements pour handicapés mentaux et moteurs afin de créer des passerelles avec nos établissements.

■ Valoriser et développer les actions innovantes articulant le soin et l'éducation pour les enfants et adolescents.

■ Soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes dans un climat de dépression économique. Mettre en place un groupe de travail transversal sur un socle commun adaptable entre les établissements ANRAS, de réflexion sur la question des jeunes, de l'emploi, de la qualification.

■ être une force de proposition pour les personnes âgées au-delà de la réponse institutionnelle des EHPAD. Voir plus loin que l'EHPAD : accueil de jour, maisons partagées, formes diverses de maintien à domicile,…L'augmentation de la dépendance et du maintien à domicile va faire évoluer les EHPAD vers des prises en charge plus spécialisées (Alzheimer,…) et à leur porte vont se développer des services plus souples dont beaucoup sont encore à inventer.

■ Consolider les établissements existants en qualifiant nos salariés et les soutenir devant la complexité et les difficultés d'intervention.

■ Affirmer notre attachement à la solidarité nationale pour financer le social et médico-social.

■ Travailler les bonnes pratiques professionnelles en s'appuyant sur le fort collectif des professionnels de l'ANRAS, l'ensemble des parties prenantes alimenteront le débat pour mieux instruire les décisions de l'Association.

■ Favoriser fortement la formation des salariés afin d'augmenter les compétences et le capital social pour mieux prendre soin des personnes vulnérables.

■ Développer les partenariats inter-associations afin de mieux répondre à la commande sociale des Conseils Généraux et des ARS.

■ Favoriser et expérimenter les diverses approches : psychosociologique, psychanalytique, systémique, anthropologique pour mieux comprendre les problématiques individuelles et sociétales.

■ Développer les partenariats avec les centres de formation et les universités et créer un laboratoire de recherche portant sur les pratiques professionnelles du social et médico-social.

Axe des supports et de l'organisation :

ACCOMPAGNER
LA DIVERSIFICATION
DE L'OFFRE DE SERVICE,
ACTUALISER L'ORGANISATION
ET FAVORISER LA COMMUNICATION

■ Accompagner la diversification de l'offre de services en organisant des plateaux techniques multi-services, dispositifs pluri-institutionnels de prise en charge de l'usager en fonction des territoires et des filières d'activité.

■ Actualiser l'organigramme opérationnel et la ligne hiérarchique en fonction de la nouvelle organisation en précisant les instances de concertation et de décision et les fonctions et délégations des cadres : direction générale, direction d'établissements et de dispositifs, cadres intermédiaires.

■ Développer les outils de communication interne et de cohésion sociale : création d'une commission communication, personne ressources dans chaque établissement, journal associatif à périodicité réduite permettant une communication associative et inter-établissements, démarche d'intégration des nouveaux salariés, création d'un portail de communication (site web, extranet, intranet). La communication ne doit pas seulement créer une pensée unique, convergente, mais aussi faire valoir les différences, la diversité des établissements.

■ Développer un plan de communication externe permettant de valoriser les actions de l'association, de renforcer sa légitimité auprès des autorités politiques et administratives.

■ Diversifier les sources de financement pour appuyer l'innovation et la recherche

■ Développer des formations centrées sur les problématiques de la vie quotidienne : violence en institution, passages à l'acte, évolutions des besoins des personnes accueillies, …

■ S'engager résolument dans une politique volontaire et offensive en faveur de l'égalité Homme/Femme, en concertation étroite avec l'ensemble des salariés (ées) et de leurs représentants (Représentants du Personnel, Représentants syndicaux), en nouant un partenariat avec les Centres de Formations et l'Université, et notamment l'équipe Simone SAGESSE (groupe de recherche pluridisciplinaires sur le genre et les rapports sociaux de sexe). On impulsera un programme de formation sensibilisation qui vise à déconstruire les préjugés, les représentations et les stéréotypes.

Siège Social
3 chemin du Chêne Vert 31130 FLOURENS
05 62 74 81 50
Fax : 05 62 74 81 51 -
e-mail siege-social@anras.fr